CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

DERICHEBOURG

Société anonyme au capital de 42 020 507,50 €. Siège social : 119, avenue du Général Michel Bizot – 75012 PARIS. 352 980 601 R.C.S. PARIS.

Rectificatif à l'avis de réunion à l'Assemblée Générale Mixte du 12 février 2015

paru au BALO du 7 janvier 2015, Bulletin nº 3

Suite à une erreur matérielle dans la partie relative aux modalités de participation et de vote à l'assemblée générale, il convient de lire que l'inscription des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte doit être faite le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le mardi 10 février 2015 à zéro heure, heure de Paris et non pas le troisième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le lundi 9 février 2015, à zéro heure, heure de Paris.

Par ailleurs, pour les procurations données par voie électronique par les actionnaires au porteur, afin que les désignations de mandataires puissent être prises en compte, les attestations de participation devront être réceptionnées au plus tard le mardi 10 février 2015 et non pas le vendredi 6 février 2015.

En outre, afin que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être valablement prises en compte, elles devront être réceptionnées au plus tard le mercredi 11 février 2015 à 15h00 (heure de Paris) et non pas le vendredi 6 février 2015.

Le reste de l'avis de réunion ci-dessus visé demeure inchangé.

1500020